LES CARTES A JOUER

Dès sa naissance, l'humanité a sacrifié à la passion du jeu, mais c'est surtout depuis l'usage des cartes à jouer que cette passion impérieuse, envahissante, a trouvé son aliment le plus tentateur. La femme n'y échappe pas plus que l'homme, mais c'est surtout par oisiveté, par mode, qu'elle s'y laisse entraîner. Voyez aujourd'hui que le « bridge » fait fureur dans toutes les réunions mondaines, les jeunes filles elles-mêmes sacrifier jusqu'à la danse au plaisir de « contrer » ou de réussir un triomphant « sans atout » ! On se croirait revenu au temps où, de la Cour de Versailles, la frénésie du jeu avait gagné les salons bourgeois de la ville et où, en 1666, Boileau, dans celle de ses satires qu'il a consacrée à ses contemporaines, poursuit ainsi l'énumération de leurs travers :

T'ai-je encore décrit la dame brelandière

Sans en être sûr, on dit que les cartes à jouer ont été inventées par les Sarrasins. Mais, quoi qu'il en soit, on a voulu donner à l'origine de cette passion du jeu de cartes qui, dans son paroxysme, sème tant de ruines et de déshonneur, une poétique légende, en nous montrant la gentille Odette de Champdivers arrachant à son humeur noire son triste seigneur et maître, le pauvre roi fou, Charles VI, avec un jeu de son invention : les tarots enluminés de figures dont la Bibliothèque nationale conserve quelques spécimens. Mais, bien avant l'année 1392, où Charles Poupart, argentier du roi, inscrivait sur son livre de dépenses 66 sols parisis au compte du peintre-enlumineur Jacquemin-Gringonneur, pour trois jeux de tarots « à or et à diverses couleurs », on trouve, à la date de 1337, dans le cartulaire de Saint-Victor de Marseille, défense aux religieux de jouer *ad paginas*. En 1377, l'auteur d'un traité sur les mœurs de son temps, le frère Johannès de Reinfelden, décrit un jeu de cartes « avantageux à la noblesse et aux autres personnes de loisir, qui ne peut faire de mal s'ils le pratiquent courtoisement et sans argent », sage conseil. On connaît aussi le très curieux acte passé à Marseille, le 30 août 1381, devant notaire, s'il vous plaît, par un joueur sans doute effréné, Jacques-Jean, négociant qui, sur le point de s'embarquer, prend l'engagement d'honneur de ne pas jouer aux cartes de toute la traversée ni de huit jours après son retour à la ville. C'est enfin en 1382 l'ordonnance de police de Lille défendant de jouer « as quartes ».

Plus qu'en France, il s'est gardé, dans les musées et dans les collections particulières d'Allemagne où, dès les dernières années du XIVe siècle, les cartes sont devenues d'un usage courant et même populaire, beaucoup des types primitifs. C'étaient des cartes dont les séries étaient tantôt satiriques, tantôt empruntées à des scènes de vie locale, tantôt au monde des bêtes : le roi de Lièvre, la dame d'Ancolie, etc. Puis furent édités des types plus heureux et, au XVe siècle, le « jeu impérial » conservé dans la collection Ambrasienne, de Vienne où, à côté de l'empereur, de l'impératrice et du fou, figurent, avec les attributs de leur dignité, les officiers de la Cour, le cahpelain, le chancelier, le camérier, les demoiselles d'honneur, le médecin, le maître de cuisine, les échansons, le sommelier, le fauconnier, le héraut, le messager et jusqu'à la servante de cuisine et au marmiton.

En France, à la même époque, les figures du nouveau jeu étaient empruntées aux neufs preux de la Table ronde et aux huit preuses. Puis bientôt apparurent les « enseignes » qui subsistent encore : cœur, carreau, pique et trèfle ; seuls les personnages ont varié pendant longtemps avant de se fixer comme ils le sont aujourd'hui. Lyon était le grand centre de la fabrication française, mais, jusqu'à la Révolution, d'autres centres moins importants eurent le monopole de séries de cartes reconnaissables à des « portraits » qu'on désigna du nom de la province qui les éditait. Les cartes au patron lyonnais se distinguaient par le petit perroquet porté par le roi de cœur, la fleur de tournesol de la dame de carreau et la pipe du valet de pique. Il y avait les cartes au patron d'Auvergne, au patron du Dauphiné, aux patrons de Provence, de Guyenne, de Languedoc (les quatre dames représentées avec une fleur à la main), de Nancy, copiées sur celui de Lyon, avec cette différence que le sceptre des rois de cœur et de trèfle est remplacé par la double croix de Lorraine.

Les cartes de fabrication parisienne se distinguaient par plus de finesse, plus d'exactitude dans le dessin et la couleur de l'habillement des personnages. Elles ont été de précieux documents pour l'histoire du costume jusqu'à la Révolution.

Car la Révolution fit, aussi là, table rase du passé. Les rois furent remplacés par des génies des arts, de la paix, du commerce, de la guerre ; les reines par des libertés de la presse, du mariage, des professions, des cultes ; les valets par des égalités des devoirs, des couleurs (les noirs libérés de l'esclavage) de rangs et de droits. Il y eut aussi naturellement, vendues sous le manteau, les cartes contre-révolutionnaires où, sous chaque personnage en horreur chez les ci-devants était inscrite une devise satirique, par exemple celle-ci sous le roi de carreau qui était Bailly, le maire de Paris :

Cet aimable petit Coco
A force de fatigue est donc sur le carreau.

Jusqu'à l'établissement du monopole, le XIXe siècle connut aussi de curieuses fantaisies politico-satiriques et, dans le genre, les séries de la révolution de 1848 sont amusantes, mais c'est surtout celle de la Commune qui n'est pas banale.

Disons, pour finir, qu'en 1889, pour mettre un terme au débardement des jeux de cartes boulangistes, le ministre de l'Intérieur fit signer par le président de la République un décret qui prohibait désormais la fabrication de toutes cartes à jouer non conformes au type officiel.

Marcel FRANCE

L'Usine métallurgique de Dives-sur-Mer détruite par un incendie

Le feu s'étend sur une superficie de 100.000 mètres carrés. — 10 millions de dégâts. — Un millier d'ouvrier réduits au chômage

Caen, 27 mars. — L'importante usine métallurgique de Dives-sur-Mer, qui occupe près de 1.500 ouvriers, a été détruite par un incendie.

Vers une heure un quart du matin, le cri d'alarme retentissait et le tocsin sonnait à l'église.

Le feu était signalé dans les bâtiments de l'Electrolyse ; bientôt les flammes apparaissaient avec une rapidité prodigieuse et gagnaient le toit. Les secours furent rapidement organisés. Les pompiers de Dives, de Cabourg, accouraient, tandis qu'on mandait ceux de Caen, éloigné de Dives de 26 kilomètres. Malgré les efforts des pompiers, le feu s'étendit sur 100.000 mètres carrés. A partir de cet instant, il ne fallut songer qu'à préserver les bâtiments voisins.

Lorsque les pompiers de Caen arrivèrent avec leur matériel, par train spécial, où se trouvaient également le préfet du Calvados et des ingénieurs de l'exploitation, tout était fini; l'usine était en grande partie détruite : on noya les décombres.

Les ateliers de l'Electrolyse étaient brûlés et rien ne restait debout. De même, les ateliers des laminoirs et un immense amas de matériaux, de machines et d'immeubles étaient brûlés ; la partie consumée s'étendait sur une surface de près de 300 mètres de côté. Les murs étaient détruits, les bâtiments effondrés.

Il ne reste de l'usine que quelques bâtiments, notamment ceux qui concernent les fournitures de guerre, tels que la fonderie et la cartoucherie.

Les dégâts sont énormes, ils représentent au minimum une perte de 10 millions, couverte par plusieurs assurances. Un grand nombre d'ouvriers vont se trouver, momentanément au moins, sans travail. Deux ou trois cents ouvriers ont encore travaillé ce matin dans les quelques bâtiments non détruits, mais il est probable que le travail sera interrompu pendant plusieurs jours.

On ignore la cause de l'incendie; on parle d'un court circuit, qui aurait transmis le feu aux huiles et matières grasses accumulées dans les bâtiments où il a pris.

Hier, M. Bethmont, président du conseil d'administration de la Société métallurgique, était à Dives : il repartait dans la soirée pour Paris, loin de se douter que, peu d'heures après, un terrible sinistre allait détruire l'usine.

M. Cardoza, administrateur délégué de la Société, est venu cet après-midi à Dives, de Paris, pour conférer avec M. Lacombe, le directeur de l'usine, et arrêter d'accord avec lui toutes les mesures à prendre.

On n'a heureusement aucun accident de personne à déplorer, mais on ne peut songer sans effroi à la quantité d'ouvriers qui vont être plongés dans la misère du fait de ce sinistre.

Faits Divers

MIS EN PIÈCES PAR UNE MACHINE

Paris, 27 mars. — Deux ouvriers, travaillant dans une usine de perforation du Grand-Montrouge, étaient occupés à fixer une plaque de métal au-dessus d'un arbre de transmission en marche, lorsque l'un d'eux, le mécanicien Eugène Vermeulen, entraîné par le mouvement de rotation de l'arbre, fut écrasé sur le plafond. La machine ayant enfin stoppé, on se porta au secours du malheureux. Son corps, broyé et comme martelé, adhérait à l'arbre de telle sorte qu'il fallut tailler à vif pour le dégagé. Agé de trente-six ans, Eugène Vermeulen était marié et père deux enfants.

ARRESTATION D'UNE BARONNE

Paris, 27 mars. — Les inspecteurs d'un grand magasin de la rive droite arrêtaient hier soir, en flagrant délit de vol, une élégante jeune femme qu'ils conduisirent au commissariat de la rue Thorel. Interrogée par M. Remongin, commissaire de police, l'inculpée le prit d'abord de très haut et refusa de donner son nom.

Mais des papiers trouvés dans son réticule ont permis d'établir son identité baronne N... N..., âgée de vingt-deux ans, fille d'un capitaine de la flotte hollandaise, habitant chez une amie, rue Bolivar. Une perquisition opérée à cette adresse amena la découverte d'un stock important de marchandises provenant de vols. La jeune baronne avait sur elle le reçu d'un important dépôt d'argent dans une banque de Paris ; mais comme elle ne justifiait pas d'un domicile, le commissaire l'a envoyée au Dépôt.

LE CRIME DU PASSAGE CORBEAU

Paris, 27 mars. — M. Morice, juge d'instruction, assisté de MM. Guichard, Legrand et Bertillon, a procédé hier, à l'hôtel du passage Corbeau, à la reconstitution de l'assassinat de M. Sébastien Piana et à l'audition de plusieurs témoins, locataires de l'hôtel. Les témoignages recueillis n'ont apporté aucune indication utile.

Tandis qu'avait lieu cette opération, le docteur Paul, médecin légiste, autopsiait, à la Morgue, le malheureux hôtelier. Le praticien a constaté que la mort était due à la strangulation à l'aide des deux mains. La pression a déterminé trois fractures des cartilages du pharynx. M. Piana, qui était cardiaque, se trouvait sous l'action du chloral, lorsqu'il fut assailli. Il n'a pu opposer la moindre résistance à son agresseur et a expiré presque subitement. Le docteur Paul n'a relevé aucune trace de doigts, l'assassin ayant eu la précaution d'interposer un linge entre le cou de sa victime et ses mains.

De leur côté, M. Bertillon et ses aides, en examinant le parquet, devant le lit de Piana, ont fait une constatation intéressante. Ils ont relevé des traces très nettes et assez étendues, provenant de la glissade de deux chaussures dont les semelles étaient garnies de clous. Et cette glissade se trouvant correspondre à celle qu'aurait pu faire le criminel, au moment où il étranglait l'Italien, on a cru pouvoir en déduire que l'assassin portait des souliers à clous. Des perquisitions, opérées dans diverses chambres de l'hôtel pour retrouver le propriétaire de ces chaussures n'ont donné aucun résultat.

DEUX MÉDECINS CONTRACTENT LA TYPHOIDE AU CHEVET DE LA GRANDE-DUCHESSE TATIANA

Saint-Pétersbourg, 27 mars. — En soignant la grande-duchesse Tatiana de la typhoïde, le docteur Botkine et un autre médecin de la Cour, ont été atteints de la maladie. Le docteur Derevenko soigne maintenant la grande-duchesse dont l'état s'améliore.

DEUX HOMMES ENLEVÉS A 30 MÈTRES PAR UN DIRIGEABLE

Paris, 27 mars. — Le dirigeable « Astra » a évolué au-dessus de Grenelle-Passy-Auteuil. Deux hommes qui avaient saisi le guide-rope, croyant que l'aéronat allait atterrir, ont été enlevés à une hauteur de trente mètres. L'aéronef a heureusement atterri pour les déposer à terre.

INDÉCHIRABLES

A New-York, un grand monsieur maigre, haut de six pieds deux pouces, est arrêté devant le Criterion Théâtre, au coin de Broadway et de la quarante-cinquième rue. Il a l'air inquiet d'un homme qui n'ose pas se risquer sur la chaussée. Tout à coup avec l'imprudence d'un timide qui se résout enfin, il s'élance au moment où le danger est au comble, dans un fouillis de tramways, d'autobus et de taxi. De tous côtés, partent des appels de trompes ; le monsieur ne bronche pas plus que s'il n'avait pas d'oreilles ; les policemen épouvantés se jettent [illegible] les chauffeurs et suspendent la circulation.

A cette minute même, un gros petit homme, tenant en laisse un vigoureux bouledogue, pénètre dans l'espace libre créé entre les voitures. Le chien tire son maître et l'entraîne vers le haut gentleman. Parvenu à trois pas, il s'élance, rompt sa laisse et mord avec fureur les mollets du géant. Son maître le rappelle, l'injurie, le conjure, finit par le ressaisir : mais à trois reprises le chien s'échappe et, chaque fois avec plus de rage, se rejette aux jambes de l'inconnu : la foule s'est amassée pour contempler le drame ; une seule personne n'a pas plus l'air de s'en apercevoir qu'elle ne se souciait tout à l'heure des autos et des trompes ; c'est la victime qui, le chapeau à la main, s'occupe fort galamment d'aider deux dames à monter en tramway.

Quand il a fini de les mettre en voiture, il se retourne, toujours secoué par le chien qui n'a pas lâché prise, tire de sa poche une liasse de papiers et distribue à l'assistance des prospectus où se lit ce conseil : « Achetez vos culottes chez Jinks ; elles sont indéchirables. »

POUR DÉSINFECTER LES VIEUX BOUQUINS

Depuis quelques années, les médecins ont dénoncé la contagion, par les livres passés de mains en mains, des maladies microbiennes : on a pu déterminer, dans quelques cas, le rôle précis de certains échanges dans l'extension et la propagation en zig-zag de quelques épidémies de grippe ou de fièvre éruptive. Dans les écoles, il est prudent de détruire les volumes manipulés, avant le licenciement, par les premiers élèves atteints de rougeole ou de scarlatine. La perte est généralement minime. Mais on peut désirer conserver des volumes de prix maniés par des malades atteints d'affections très contagieuses, et par conséquent suspects. Plusieurs modes de désinfection ont été préconisés : la Société de Préservation contre la tuberculose recommande particulièrement le procédé du Dr Miquel, qui utilise les vapeurs d'aldéhyde formique.

Dans un solution concentrée de formol du commerce, (dite solution à 40 %), on introduit du chlorure de calcium cristallisé, en quantité telle, que la densité de la solution s'élève à 1,20. Le chlorure de calcium, qui retient énergiquement l'eau, permet que les vapeurs formolées soient très concentrées, et partant très actives; lorsque cette solution est préparée, on fait choix d'un local bien clos et de petites dimensions, grand placard, cabinet de débarras, et l'on taille dans un vieux drap, des bandes de toile, plus ou moins nombreuses, de longueur et de largeur proportionnées au local dans lequel aura lieu la désinfection. Après avoir disposé aux parois du cabinet, des clous à crochet, des pitons, des rouleaux, qui doivent permettre d'étaler horizontalement les bandes, on organise un peu plus haut, un réseau de fils de fer, destinés à supporter, tranche en bas, les livres entr'ouverts en évantail. Lorsqu'enfin les livres sont mis en place, les bandes sont immergées dans la solution formolée et tendues au-dessous d'eux. Le cabinet est soigneusement fermé, et les volumes sont soumis pendant 24 heures à l'action des vapeurs bactéricides. Au bout de ce temps l'opération peut être regardée comme terminée.

La désinfection par l'aldéhyde formique a, sur le procédé qui utilise la vapeur d'eau sous pression, le gros avantage de ne pas abîmer les reliures; les bibliophiles peuvent donc l'employer sans risques.

LE DINER INTERROMPU

Le prince Luitpold, feu régent de Bavière, avait coutume de recevoir beaucoup. Il tenait table ouverte, invitant tour à tour des officiers, des fonctionnaires, des savants, des artistes, de grands industriels, toute la haute société de Munich. Excellente fourchette, il donnait le bon exemple, faisant lui-même large honneur au menu et désirant qu'autour de lui chacun en fit autant. Il garda cet usage jusqu'à la fin de sa vie. Quelques semaines avant sa maladie, il s'endormit après le potage. Ses convives, qui s'en aperçurent, retenus par l'étiquette, n'osèrent le réveiller. Ils continuèrent la conversation à voix basse pour ne pas le troubler. Les domestiques, de leur côté, n'osaient poursuivre le service. Le dîner fut interrompu. Cependant le prince, non content de dormir, s'était mis à ronfler. Son somme dura deux heures, pendant lesquelles personne ne se permit de bouger. En face d'une table merveilleusement servie, les convives restaient affamés. Enfin, le prince se réveille. Il jette un regard autour de lui, ne découvre que des visages corrects qui semblent n'avoir rien vu et, persuadé que sa légère absence a passé complètement inaperçue, il dit d'une voix tranquille : « Maintenant, allons prendre le café ». Les convives se lèvent ; ils passent au salon ; on leur offre le moka, les liqueurs, les cigares. Le prince, tout à fait réveillé, est en veine de causerie. Ils restent jusqu'à minuit, le sourire sur les lèvres, mais l'estomac dans les talons.

LES SACS AÉRIENS DES OISEAUX

Beaucoup d'oiseaux possèdent outre les deux poumons, des sacs aériens, généralement au nombre de neuf situés de part et d'autre du corps et qui communiquent d'un côté avec les bronches, de l'autre avec de multiples cavités irrégulières placées sous la peau, entre les muscles et même dans la cavité des os creux. A quoi servent ces sacs aériens ? On avait d'abord pensé (Méry, 1689) qu'ils sont une réserve d'air destinée aux poumons. Puis l'opinion courante, en ces dernières années, fut qu'ils facilitent le vol en diminuant le poids spécifique de l'animal, l'air chaud qu'ils contiennent faisant en quelque sorte de l'oiseau une montgolfière.

Les récentes recherches de Victorow (Pflüger's Archiv) donnent une troisième explication qui semble la bonne. Victorow a constaté que le pigeon par exemple, dont la température interne est de 40°5, renferme dans ses sacs aérifères 50 centimètres cubes d'air. Dans une atmosphère à 15°, cette réserve d'air à 40°5 ne l'allégerait que de 5 milligrammes, ce qui est une diminution de poids insignifiante et enlève toute valeur à l'hypothèse généralement admise. Par contre, si l'on excite longuement les muscles du vol d'un oiseau à sacs aériens intacts, sa température n'augmente pas, tandis qu'en tétanisant les mêmes muscles après destruction des sacs aérifères, on voit la température du corps de l'animal monter peu à peu.

Il faut en conclure que les sacs aériens des oiseaux servent de régulateurs thermiques et remplacent la transpiration cutanée absente (les oiseaux n'ont pas de glandes sudoripares). Ce rôle des sacs aériens, entrevu par Pierre de Vescovi en 1894 et Soum en 1896, semble définitivement établi. On s'explique maintenant que les mouvements énergiques des ailes n'élèvent pas la température du sang au cœur, celui-ci étant protégé, isolé et refroidi par les deux sacs aériens, les plus grands, qui l'entourent.

HORRIBLE ACCIDENT

FAUCHÉS PAR UNE AMARRE

Lorient, 27 mars. — Le remorqueur « Atlas », de Brest, venu pour préparer les tirs de la deuxième escadre à Quiberon, remorquait aujourd'hui de Lorient à Quiberon, six buts.

Au large, une amarre en fils d'acier se rompit balayant les hommes qui se trouvaient sur le pont de l'« Atlas ».

Abiven, deuxième maître vétéran et Emile Thomas, quartier-maître mécanicien furent tués sur le coup. Cloarec, deuxième maître vétéran et Simon, quartier-maître mécanicien furent grièvement blessés.

LES GRÈVES

A TOURCOING

A la filature de coton de M. Georges Duvillier, rue du Tilleul, 13 bâcleurs et 6 petits rattacheurs se sont mis en grève hier matin, parce que le patron avait embauché 3 grands rattacheurs étrangers à l'usine.

Ces grévistes demandent que les grands rattacheurs soient choisis parmi le personnel.

A la suite de cette grève, 26 grands rattacheurs ont quitté l'usine, ne voulant plus travailler sans les bâcleurs. Seize fileurs sont réduits au chômage. L'usine occupe 250 ouvriers et ouvrières.

Dernière Heure

DE NOS CORRESPONDANTS PARTICULIERS & PAR FIL SPÉCIAL

La Guerre des Balkans

LA CHUTE D'ANDRINOPLE

Trente-huit mille prisonniers dont soixante-huit officiers allemands

Sofia, 27 mars. — On apprend, de bonne source, que le nombre des prisonniers faits à Andrinople, est de 68.000, parmi lesquels 68 officiers allemands et 18 Roumains ; 640 canons ont été pris. Chukry-Pacha et sa suite sont attendus ce soir à Sofia.

LICENCIEMENT DES TERRITORIAUX BULGARES

Sofia, 27 mars. — Par suite de la capitulation d'Andrinople, les hommes de la territoriale qui avaient été convoqués, sont licenciés.

LE ROLE DES SERBES

Belgrade, 27 mars. — Les nouvelles qui parviennent d'Andrinople montrent la brillante et précieuse collaboration apportée par les troupes serbes à leurs alliés bulgares. Il est bon de rappeler que deux divisions serbes, celles du Danube et de Dimoki, soit 60.000 hommes, ont prêté leur concours aux Bulgares pendant toute la durée du siège de la ville, mettant en outre à leur disposition l'artillerie de campagne divisionnaire et près de 60 pièces de siège.

Cette dernière artillerie a joué, lors de l'attaque générale, un rôle très important. Le feu efficace de ses obus a permis l'assaut des forts. La division du Danube a été principalement exposée au feu du fort de Papastepe qui, avant l'arrivée des Serbes avait fait aux troupes bulgares plus de 500 morts.

Les forces serbes ont eu à réaliser une tâche très difficile et pénible. La prise du fort de Papastepe, un des ouvrages les plus importants du fort d'Andrinople, a donné lieu à un combat acharné livré par la division du Danube. Ce combat a duré pendant toute la journée.

L'artillerie d'origine française, dont est munie l'armée serbe et qui est très bien servie, s'est montrée hors de pair comme au cours des combats précédents; son tir a été d'une précision remarquable, sa supériorité a encore une fois encore établie en même temps qu'a été démontrée la valeur des artilleurs serbes.

LES BULGARES A ANDRINOPLE

Sofia, 27 mars. — Le Conseil des ministres a décidé de faire distribuer parmi la population, sans distinction de nationalité ni de religion, pour 120.000 francs de vivres.

Sur les lignes de Tchataldja

LA CONFIANCE TURQUE

Constantinople, 27 mars. — Mammhoud Chefket Pacha, le grand-vizir, a déclaré au Comité de défense nationale que les Bulgares ne pourront jamais franchir les lignes de Tchataldja, qui est imprenable.

La question de l'Albanie

LA DECISION DE LA CONFERENCE DE LONDRES

Paris, 27 mars. — D'après une dépêche de Vienne, le gouvernement serbe aurait donné à ses troupes, l'ordre de cesser les opérations militaires autour de Scutari.

L'assassinat du Roi de Grèce

L'ARRIVEE DU CERCUEIL A ATHENES

Athènes, 27 mars. — Le char transportant la dépouille mortelle du roi Georges est arrivé à la cathédrale, à deux heures de l'après-midi.

En tête du cortège marchaient les tambours et clairons, suivis par une musique d'infanterie, jouant des marches funèbres.

Venaient ensuite le commandant de la place, le Métropolite, les membres du Saint-Synode, les élèves de l'école militaire entourant le cercueil du Roi traîné par des marins, le Roi, les princes et les voitures des reines suivaient. Les princes ont descendu le cercueil de l'affût de canon et l'ont porté dans la cathédrale où se trouvait réuni le corps diplomatique.

Quand le cercueil se trouva placé dans le chœur, les princes l'ont entouré, sabre au clair; la reine douairière s'est mise à genoux auprès du monument funèbre ; le roi, la reine et les princesses se sont placés à droite dans le chœur, tandis que les officiers de la Cour et le corps diplomatique prenaient place à gauche.

La cathédrale était décorée en mauve, les murs et les colonnes disparaissaient sous les couronnes. Les prières et la cérémonie terminées, les princes ont remis leur sabre au fourreau et le roi est sorti de la cathédrale en donnant le bras à sa mère.

Le corps du roi défunt restera gardé par quatre capitaines de cavalerie jusqu'à mercredi, jour où auront lieu les funérailles.

LES CONGRES

Le Congrès de l'Enseignement libre

LA SEANCE PUBLIQUE DE CLOTURE

Bordeaux, 27 mars. — Les délégués des syndicats et associations ont tenu, ce matin, une séance privée, puis une séance publique, sous la présidence de M. Ballande, député. M. Melle, du syndicat de l'Ouest, a entretenu l'assistance de la formation du personnel enseignant pour l'œuvre post-scolaire. Plusieurs vœux sont ensuite adoptés, tendant à ce que des écoles libres soient créées par les associations des pères de famille. Les directeurs des écoles s'appuyent sur les pères de famille, les directeurs se mettent en rapport avec les groupements autour de l'école, etc.

Cet après-midi a eu lieu une séance privée, puis la séance publique de clôture, au milieu d'une énorme assistance. Son Eminence le cardinal Andrieux était entouré de nombreuses personnalités.

M. de Lustrac, secrétaire général du Congrès, a lu un résumé des travaux considérables qui ont été faits, puis M. Ballande a donné lecture des excuses de M. Piou, retenu au Parlement.

M. Cartau, archiprêtre de la cathédrale, a lu un discours au nom des prêtres qui ont présidé les séances, dans lequel il a montré le désintéressement public des maîtres et des maîtresses.

Le cardinal Andrieux a donné connaissance de la réponse du Pape au télégramme que lui avaient adressé les congressistes. Le Saint Père bénit les travaux du Congrès. Le prélat a félicité ceux qui défendent la religion et a remercié les dirigeants du Congrès. Puis il a prononcé une allocution pleine de noblesse, de simplicité et de ferveur communicative. Une ovation enthousiaste a accueilli sa péroraison.

runi ont pris la fuite.

Les inondations aux Etats-Unis

LES CONDOLEANCES OFFICIELLES

Paris, 27 mars. — A la nouvelle des désastres causés aux Etats-Unis par les inondations, M. Poincaré a adressé un télégramme de condoléances au Président de la République des Etats-Unis. Celui-ci a répondu par une dépêche de remerciements.

UN DESASTRE

Washington, 27 mars. — On télégraphie d'Hamilton Chio que le barrage de Livoston s'est rompu menaçant la ville de Dayton d'une aggravation de désastre.

D'autre part, il neige et le froid est intense. L'incendie a dévoré presque la totalité du quartier des affaires de Dayton.

Les ambassadeurs et les consuls souscrivent en faveur des victimes. La première souscription reçue a été faite par l'ambassadeur de France, sous la forme d'un chèque d'un chiffre élevé.

M. STEEG EN ESPAGNE

L'INSTITUT FRANÇAIS DE MADRID

Tolède, 27 mars. — Ce matin, à 9 heures, un train spécial a ramené, à Solesmes, M. Steeg et M. Lopez Munoz, ministre de l'instruction publique, qui ont été reçus par les autorités civiles et militaires, et par l'archevêque.

Après avoir visité la cathédrale, dont l'archevêque lui a fait les honneurs, M. Steeg a présidé un banquet de 150 couverts. Au dessert, le ministre de l'Instruction Publique a levé son verre à la France. M. Steeg a fait l'éloge du Roi. Il est, a-t-il dit, l'homme qui incarne, le mieux, le peuple espagnol et qui est le plus poulaire en France.

Après le banquet, le représentant de la France a visité le ministère de Saint-Jean des Rois, la fabrique d'armes, et la maison du Greco. Puis il a quitté Tolède.

Mouvement diplomatique russe

Paris, 27 mars. — Le remplacement de l'ambassadeur de Russie à Londres, comte de Mackendorff, par M. Iswolski, ambassadeur à Paris, parait se confirmer. Le successeur de M. Iswolski semble devoir être M. Kokotzof, président du conseil. Voici la dépêche que reçoit à ce sujet le « Figaro » de son correspondant à Pétersbourg. J'apprends de très bonne source que malgré un récent démenti, le départ de M. Kokotzof est envisagé en haut lieu. Le président du Conseil recevrait sous peu une importante ambassade.

La duchesse de Gênes grièvement brûlée

Rome, 27 mars. — La « Tribuna » publie une dépêche de Turin, disant que la duchesse de Gênes fut, il y a quelques jours, brûlée par une lampe à essence dans son cabinet de toilette.

L'accident, rapporté par les journaux, parut d'abord sans gravité. Or, le bulletin médical publiait hier, que les brûlures du premier ou du second degré occupent tout le dos, une partie du thorax, de l'abdomen et des articulations. Les médecins réservent leur diagnostic.

LES JOURNAUX DE PARIS de vendredi matin

Paris, vendredi, 28 mars.

LE SERVICE DE TROIS ANS

De l'Echo de Paris :

« L'attitude et les variations du gouvernement, les concessions qu'il fait pour encourager non seulement les hostilités, mais aussi les défections, et espérer de cette Chambre, où les préoccupations électorales dominent tout, croire qu'elle aura plus de courage et plus de décision que le gouvernement, qu'elle saura faire tout son devoir, alors qu'il oublie le sien. Allons donc ! Le pays doit bien se mettre dans l'idée qu'il n'a plus rien à attendre, rien à espérer des parlementaires, même quand il s'agit d'une œuvre nationale. »

De M. Bérenger, sénateur, dans l'**Action :**

« Dédaignant les criailleries intéressées de quelques démagogues de profession, toutes les plus grandes forces nationales se sont successivement prononcées en faveur d'un retour à la loi de trois ans. Ceux des opposants, qui sont membres de la Commission de l'armée, n'iront sans doute pas jusqu'à insinuer que leurs vingt collègues de la majorité ont agi autrement que dans l'intérêt national. »

Du Radical :

« M. Barthou nous avait dit : « Comme le ministère qui m'a précédé, comme tous mes collègues, je serai irréductible sur les trois ans. » Tout le reste n'est que palliatifs. Le service de trente mois, en particulier, serait insuffisant, et voici que l'on s'achemine vers une loi de trois ans, avec six mois de congé ; trente mois, c'était insuffisant ; trois ans moins six mois, ce sera parfait.

Si nous avions été prévenus, nous n'aurions pas encouru l'anathème. Peut-être un jour découvrirons-nous que nous avions tort de nous alarmer de la présence de M. Thierry. C'est un gage donné à la droite et comme ce gage est d'importance, elle s'en contentera. Oubliés les trois ans ! Oubliée la R. P. ! Oubliée l'opposition à l'impôt sur le revenu et à la défense laïque. Et c'est de cette façon que le ministère pourra faire notre politique. »

De M. Judet dans l'**Eclair :**

« Quoi qu'il arrive, la noble adhésion de nos amis, qui accordent tous les millions demandés, et s'associent au rétablissement des charges militaires, si dures pour le peuple entier, mérite quelque reconnaissance. Eux ne cherchent pas à spéculer sur de mauvaises arrières-pensées, et des lâchetés inavouables, pour grossir leur clientèle. Ils bravent jusqu'au mécontement de beaucoup de leurs fidèles, pour renforcer l'action ministérielle, et permettre, au Président du Conseil d'imposer une volonté qui importe au maintien de notre indépendance et à la garde de nos frontières. »

De M. Latapie, dans la **République Française :**

M. Barthou et M. Etienne ont apporté, à la commission de l'armée, des déclarations aussi nettes et aussi pressantes que nous pouvions les souhaiter. Ils ont pleinement justifié la confiance que nos amis ont mise en eux et la commission de l'armée, dont on peut dire qu'elle est à peu près l'expression proportionnelle des sentiments de la Chambre, a voté, par 20 voix contre 9, le principe de la loi nouvelle. Le service de trois ans sera rétabli. Cette replique était plus que nécessaire, elle était urgente. »

De la **Petite République :**

« Actuellement la règle est le service de deux ans avec faculté, pour le ministre, de garder la classe pour une troisième année. Demain, la règle pourrait être le service de trois ans avec faculté, pour le ministre, de renvoyer la classe après la seconde année en bloc ou sous forme de congés. »

LE CONFLIT ORIENTAL

De M. Charles Dupuy, dans le **Soleil :**

« L'Europe prend des airs menaçants, mais, en réalité, elle ne veut ni ne peut intervenir, par les armes, dans un conflit où elle n'est pas sûre, qu'au premier coup de fusil tiré par l'Autriche, la Russie ne se retournera pas et mettra ses armées au service des Balkans. L'Europe ne bougera pas, sachant que toute intervention brutale aboutirait à une conflagration universelle et serait le signal d'une guerre générale. L'Europe la désire-t-elle ? Nous en doutons, et c'est pourquoi nous croyons qu'elle ne donnera aucune sanction à ses menaces. »

L'AMNISTIE

De l'**Autorité :**

« Le gouvernement se figurera-t-il avoir fait l'apaisement, parce qu'il aura blanchi un certain nombre de casiers judiciaires et que ses adversaires auront, d'ailleurs, écartelé son projet, et lui auront imposé leurs volontés ?

« M. Poincaré croit-il qu'il aura désarmé les haines, qui le poursuivent, par ce don de joyeux avènement ? Les uns et les autres ne tarderont pas à s'apercevoir que le geste fut vain, et que le pays attendait autre chose. Il espérait un pouvoir qui mît fin aux querelles fratricides, et s'occupât résolument des intérêts nationaux. Il ne trouve, devant lui, que des hommes prêts à céder à la menace, et à livrer les positions qu'ils avaient mission de défendre. »

L'accident d'Alphonse XIII

UNE NOTE OFFICIEUSE — RIEN DE GRAVE

Paris, 27 mars. — L'ambassade d'Espagne nous communique la note suivante :

« La chute que le roi Alphonse XIII a faite hier n'a eu aucune importance. Le roi ne s'est fait que quelques éraflures. Après quelques heures de repos, il a pu prendre ses occupations habituelles. Il recevra les ministres demain, comme d'habitude. »

Les Souverains belges à Paris

Bruxelles, 27 mars. — Le roi et la reine, revenant du cap d'Antibes, passeront par Paris où ils rendront visite au Président de la République et à Mme Poincaré.

M. Beaucaire gravement malade

Copenhague 27 mars. — Le comte de Beaucaire, ministre de France, est gravement malade. Le médecin déclare que son état est désespéré.

Le Raid hippique

Compiègne, 27 mars. — Sur 53 concurrents qui étaient partis de Meaux, 50 sont arrivés à Compiègne dans le temps de 420 minutes. Le lieutenant De Noustier est arrivé premier à 1 heure 34, suivi par le capitaine Nathaf, le lieutenant Martinet. Puis MM. Pichon, Ecudier, Geliat. En raison de la performance du raid, la commission a diminué d'une heure la durée du parcours Compiègne-Saint-Germain. L'arrivée aura donc lieu à Saint-Germain à partir de trois heures et demie.

EN TRIPOLITAINE

LES ITALIENS VICTORIEUX

Tripoli, 27 mars. — (Source italienne). — A l'approche de la colonne du général Lequio, les chefs de Jefren sont venus faire leur soumission. Le général Lequio télégraphie que le drapeau italien a été arboré ce matin, à 8 heures 30, sur le château de Jefren, au milieu des salves d'artillerie. Soliman et B.

Départ de troupes italiennes

Naples, 27 mars. — Aujourd'hui à bord de trois paquebots sont partis, pour une destination inconnue 2.000 soldats italiens avec un nombreux matériel de guerre et de munitions. On ne sait pas si cette expédition se dirgera sur la Tripolitaine ou sur quelque ville de la Mer Egée.

La Conquête de l'Air

D'ANGLETERRE EN ALLEMAGNE

Douvres, 27 mars. — L'aviateur anglais Gustave Hamel, est parti cet après-midi à bord d'un monoplan, avec un passager français, M. Dupres. Il a l'intention d'aller en Allemagne sans escale.

Nouvelles Régionales

DEUX AVIATEURS ANGLAIS TRAVERSENT LE DETROIT DU PAS-DE-CALAIS. — Deux aviateurs, M. Robert Flack et son fils, partis de Douvres, jeudi, à 11 heures 45, sur monoplan type militaire, ont atterri à 12 heures 30 sur la plage-est de Calais. Les deux aviateurs déclarèrent avoir beaucoup souffert du vent et du froid. L'appareil a été démonté et les aviateurs sont rentrés à Douvres, avec le steamer « Pas-de-Calais ».

NAUFRAGE EN ISLANDE D'UN DUNDEE DU PORT DE CRAVELINES. — Le dundée l'« Immaculée-Conception », s'est perdu en rade de Faskrudzord. L'équipage est sauvé. C'est le deuxième paquebot, en quinze jours, qui a fait naufrage sur les lieux de pêche, où règne un temps terrible.

CONSEIL DE GUERRE DU 1er CORPS D'ARMÉE. — Audience du 17 mars. — **Insoumission.** — Jules Melin, réservisté, un jour de prison; Georges Fossoz, territorial, trois mois de prison.

Vols militaires. — Pierre Brouazin, chasseur au 16e bataillon, un an de prison avec sursis; Charles Detrain, soldat au 73e d'infanterie, un an de prison; Georges Boughals, soldat au 145e regiment d'infanterie, deux ans de prison avec sursis.

Faux et usage de faux. — Pierre-Joseph Guilbert, soldat au 147e d'infanterie, deux ans de prison et 16